

**Déclaration commune
sur le renforcement de la coopération scientifique
et économique Flandre-Québec**

entre

**M. Kris Peeters,
ministre-président du gouvernement de la Flandre**

et

**M^{me} Pauline Marois,
première ministre du Québec**

Montréal, le 18 mars 2013

Réunis à Montréal le 18 mars 2013, à l'occasion de la visite officielle d'une délégation flamande au Québec, le ministre-président du gouvernement de la Flandre, M. Kris Peeters, et la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, se sont félicités des liens étroits qui unissent la Flandre et le Québec et ont exprimé le souhait de renforcer la coopération entre leurs gouvernements dans les domaines scientifique et économique.

Le gouvernement flamand et le gouvernement du Québec entendent mettre en œuvre des activités conjointes, en favorisant le renforcement de ces deux axes de leur coopération, et en visant notamment les défis de société associés au développement durable, aux technologies vertes, au transport électrique et à l'énergie.

À cet effet et pour favoriser les échanges, le gouvernement du Québec et le gouvernement flamand souhaitent tirer profit des outils de coopération déjà existants. Ils réaffirment le rôle central de l'Entente entre le gouvernement de la Flandre et le gouvernement du Québec et de la Commission mixte de coopération Flandre-Québec à titre d'instance au sein de laquelle les projets et activités de coopération spécifiques seront examinés.

Le ministre-président du gouvernement flamand et la première ministre du Québec entendent également encourager, entre autres, le recours aux missions économiques, politiques et institutionnelles ainsi que l'organisation de séminaires et de colloques.

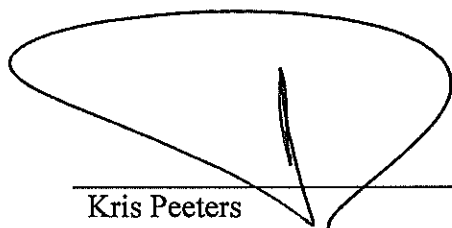
En ce qui a trait à la mise en œuvre du programme de coopération de la Commission mixte, le ministre-président et la première ministre soulignent, entre autres, deux projets particulièrement porteurs d'innovation :

- Le partenariat entre *KU Leuven* et l'École Polytechnique de Montréal portant sur le domaine biomédical. Ce projet de recherche vise à développer une technologie avant-gardiste de mesure sans contact physique et n'utilisant que les ondes pour capter les battements du cœur, le rythme respiratoire et la détection des chutes de personnes dans un environnement clinique ou résidentiel;
- Une collaboration en formation professionnelle entre le *Flanders Institute for Logistics* d'Anvers et le Cégep André-Laurendeau de Montréal visant la mise en réseau de pôles de compétitivité, le maillage d'entreprises à grande valeur technologique et la diffusion de meilleures pratiques d'affaires entre les entreprises flamandes et québécoises dans le secteur de la logistique du transport aérien commercial.


Tous deux expriment le souhait que des projets conjoints dans ce domaine puissent être mis en place au sein de leur coopération institutionnelle et à l'occasion de la prochaine commission mixte, à l'automne 2013.

Par ailleurs, le ministre-président et la première ministre se réjouissent de la signature en ce jour d'un accord de coopération scientifique entre le Fonds *Wetenschappelijk Onderzoek - Vlaanderen* et les trois Fonds de recherche du Québec (Nature et technologies, Santé, Société et culture) qui marque d'une manière concrète l'intensification qu'ils veulent apporter à leur coopération.

Signée à Montréal, le 18 mars 2013, en double exemplaire en langue française et en langue néerlandaise.



Kris Peeters
Ministre-président du gouvernement
de la Flandre



Pauline Marois
Première ministre du Québec